

On accourut pour leur porter secours. Les deux blessés furent transportés à l'hôtel de la rue de la République. L'un, Auguste Quinl 40 ans, rue Louis Decotignies, avait les deux poignets fracturés et le second, Georges Lepoutre, 40 ans, dont les parents demeurent rue Despreux, cour Grimonville, 43, portait également des blessures profondes aux poignets et à la tête. Tous deux ont été transportés à l'Hôtel-Dieu.

L'état des blessés est grave et on craint qu'ils n'aient des lésions internes. Le jeune Lepoutre est sans connaissance.

M. Lecomte, commissaire de police du III^e arrondissement, s'est rendu rue d'Hom, dans la propriété de M. Tiers-Lazy où ce double accident s'est produit pour ouvrir une enquête.

Tiers-Ordre de Saint-François. — *Fraternité des hommes.* — Aujourd'hui ont lieu les réunions mensuelles de la Fraternité. La séance a eu lieu à 8 h. 1/2 du matin, à la salle de la rue de la République.

Néologisme. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Monsieur Paul Dazin, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, officier de l'ordre du Nicham, ancien conseiller municipal.

M. Paul Dazin avait 65 ans.

Les funérailles auront lieu mardi 30 juillet, à dix heures, en l'église Saint-Martin.

Le défunt était un chrétien convaincu et homme de devoir; nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

Les accidents de travail. — Dans l'établissement de M. Auguste Lepoutre, fabricant de chaussures, rue de la République, 40, un ouvrier, Jules Guisot, 36 ans, demeurant rue Napoléon, s'est blessé en soulevant un panier. Il a eu la main gauche et le bras droit fracturés.

Un autre ouvrier de la même usine, Georges Prévost, 38 ans, demeurant rue Voltaire, s'est fait une entorse au pied gauche en descendant d'une échelle. Dix jours de repos.

M. Marie Acquet, coiffeuse, 15 ans, demeurant rue des Fleurs, cour Despreux, a été blessée au travail dans la filature de M. Jules Ernott, devant chasser dix jours.

Au peignage de M. Léon Albert, 45 ans, rue de la République, 40, un ouvrier s'est blessé à la main gauche avec son couteau. Dix jours de repos.

A la filature de M. Carlos Masurel, un ouvrier, Louis Leclercq, 48 ans, demeurant rue de la République, 40, s'est blessé au bras et au poignet gauche. Dix jours de repos.

Alexandre Verdox, bûcher, 18 ans, rue de la République, 40, a été blessé en descendant d'une échelle. L'ouvrier qui est occupé dans la filature de M. Lemaire et Dillies, devant chasser 8 jours.

Cette dans la rue. — Samedi, vers midi, un grand nombre de badauds se réunissaient devant la maison de M. Louis-Delecluse, cour Jean-Baptiste-Leclercq, est tombé près de sa demeure et s'est fracturé le bras droit. Après avoir reçu les soins de M. le docteur, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Vol d'un rebord de bronze. — Le concierge de la teinturerie de M. Emile Roesel, rue de la République, 40, a été surpris par un voleur qui sortait de chez lui. Le voleur a été arrêté et conduit au poste de la rue de la République. Il a été condamné à six mois de prison.

Etat-Civil de Roubaix
du 27 juillet

Naissances. — Henri De Bourvies, rue Olivier-Serrant, 13; Jean-Baptiste Leclercq, rue de la République, 40; Fernand Despreux, rue de la République, 40; Jules et Germaine Vanoppen, rue de la République, 40; Louis Dazin, rue de la République, 40; Charles Van Bellin, rue de la République, 40.

Décès. — Paul Dazin, 65 ans, Grande-Rue, 40; Henri De Bourvies, 13 ans, rue Olivier-Serrant, 13; Hélène Létou, 9 mois, rue de la République, 40; Raymond De Decker, 7 mois, boulevard de Strasbourg, 40.

Mariages. — Jules Delort, 47 ans, rue de la République, 40; Désirée, 47 ans, rue de la République, 40; Henri Verhaeghe, 30 ans, avenue de la Liberté, 40; Augustin Dostreigne, 30 ans, rue de la République, 40.

WATTELOIS
L'administration municipale prévient les habitants que tous les jours, de 9 h. à 9 h. 1/2 du matin et le samedi de 8 h. 1/2 du soir, soit le Maire, soit un des adjoints se tiendra à leur disposition, pour recevoir leurs demandes ou réclamations.

Les arguments frappants de la politique. — M. Lemaire, messager et M. Louis Carrière, charbonnier, ont été arrêtés par la police. Ils ont été condamnés à six mois de prison.

WASQUEHAL
Les élections complémentaires du 4 août. — Par suite de la décision du Conseil d'Etat, les électeurs de Wasquehal sont appelés à élire deux conseillers municipaux, dimanche prochain, 4 août.

Nous faisons appel aux républicains, aux catholiques, aux conservateurs, à tous les partisans de l'ordre et de la liberté pour faire élire les candidats républicains libéraux dont les noms sont indiqués ci-dessous.

Ces candidats parfaitement choisis, entourés de toutes les sympathies de la population honnête de Wasquehal, contrôlés par leur présence au Conseil municipal, les actes de la majorité socialiste. A l'exemple des villes de Roubaix et Croix, Wasquehal aura sa minorité libérale avec laquelle il faudra compter.

C'est qui doit inspirer confiance dans l'avenir de ce qui n'est qu'un parti violent comme le Socialisme ne peut pas durer. Le triomphe de M. Hotté et de D. Dubout sur leurs concurrents collectivistes ont prouvé que le socialisme était en baisse à Roubaix et dans les environs.

Obit de la semaine. — Lundi 8 h. obit du mois d'Elisa Geland.

Arrestations. — Le gendarme de Lancy a mis en état d'arrestation, pour vagabondage, Marius Charles, 37 ans, né à Grenoble, sans domicile.

TOURGOING
Pages d'histoire locale

29 août 1793. — Les représentants du peuple ont arrêté les deux derniers de la brigade d'élite et ont arrêté le capitaine Bégin, 37 ans, peigneur, demeurant à Roubaix, rue Magenta, qui était porteur de fausse monnaie, d'une valeur de 6 francs.

HEM
Arrestations. — Le gendarme de Lancy a mis en état d'arrestation, pour vagabondage, Marius Charles, 37 ans, né à Grenoble, sans domicile.

TOURGOING
Pages d'histoire locale

29 août 1793. — Les représentants du peuple ont arrêté les deux derniers de la brigade d'élite et ont arrêté le capitaine Bégin, 37 ans, peigneur, demeurant à Roubaix, rue Magenta, qui était porteur de fausse monnaie, d'une valeur de 6 francs.

Les scandales de la mairie de Croix
LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

LES INVESTIGATIONS DE L'INSPECTEUR DES FINANCES

Nous avons annoncé qu'un inspecteur du ministère des finances avait été délégué à Croix, pour examiner la comptabilité municipale. Les recherches de ce fonctionnaire sont très laborieuses et sont, paraît-il, loin d'être terminées.

M. Guyot, l'ex-secrétaire de la mairie, a été interrogé, vendredi, par l'inspecteur des finances.

L'entretien a eu lieu dans le bureau du commissaire de police et a duré trois heures, de 9 h. à midi. Pendant ce temps, M. Desbarbieux et quelques-uns de ses amis se sont tenus dans les bureaux de la mairie. Les quatre gardes se promenaient aux abords, ce qui n'a pas manqué de provoquer la curiosité.

L'inspecteur des finances a fait prendre par M. Guyot l'engagement de garder le silence le plus absolu sur ses déclarations; l'inspecteur a refusé et a déclaré qu'il était tenu de nos contraires, qu'il était tenu d'être mécontent de sa mission, au contraire, à mes dires semblent perdre corps et j'ai pu faire apprécier que nos révélations reposent sur des bases indiscutables. En résumé, loin de se retrancher, M. Guyot est de plus en plus affirmatif et il a même dit qu'il comptait plus de choses qu'il n'en a dévolues.

D'autre part, l'inspecteur qui paraît pressé de connaître la suite que donnera l'inspecteur des finances à cette affaire, soit qu'il cherche à influencer la décision du délégué du ministère des finances, ce qui serait bien sûr, soit qu'il désire que le citoyen maire de Croix, soit terminée, pour tirer une conclusion de cette affaire qu'on peut appeler sensationnelle, étant donné le bruit qu'elle a fait dans toute la région.

MAIS QU'EST-CE DONC ?
Les socialistes d'obédience à nos pas expliquer ce qu'ils entendent par *crise républicaine*.

Ils disent bien que c'est celle des *crises candidates à la vraie République*; et tout.

Mais ce n'est pas tout.

Il faut aux électeurs quelque chose de plus précis, de plus catégorique.

Vous avez donc peur, M. Vincent et Loridan, de dire carrément ce que vous êtes ?

Pourquoi ? Seriez-vous des furbes ?

Eh bien ! nous allons supplier à votre manque de franchise et répéter aux électeurs ce que nous leur avons déjà dit, et que vous n'avez pas osé démentir, — d'ailleurs cela vous est si facile !

Cette République que vous qualifiez de *crise* :

C'est celle de la Frano-Maçonnerie.

C'est celle de la Ligue des Droits de... Dreyfus ?

C'est celle qui exile les religieux et les religieux catholiques qui vivent pauvrement, soignent les malades, recueillent les vieillards et instruisent les enfants.

C'est celle qui supprime la liberté pour le père de famille d'élever ses enfants comme il le veut.

C'est celle qui abolirait le Concordat et rendrait impossible aux catholiques l'exercice de leur religion.

C'est celle qui a déjà placé Millierand au ministère et qui appelle sur la France les horreurs de la révolution sociale.

C'est celle qui voudrait notre armée et amolirait la Patrie aux yeux de l'étranger.

C'est celle qui ouvrirait au drapeau rouge de la sociale et qui, pour cette loque sanglante, trahirait dans la boue le drapeau tricolore.

Qui en veut de cette *vraie* République ? Qui veut de ses représentants ? Qui veut de Loridan et des Vincent ?

BATAILLE!
Catholiques de Tourcoing, de Neuville, de Marcy, Bondues, Mouvaux, debout !

Vous êtes une aile de l'armée qui s'en va heurter les troupes jacobines et révolutionnaires.

Avant de marcher au combat écoutez la voix de vos chefs.

Un soldat ne quitte point sa tente, sans emporter ses armes : ne sortez pas de votre maison, sans avoir au préalable préparé votre carte d'électeur et votre bulletin de vote.

POUR M. LÉON MONNIER, si vous êtes du canton Nord-Est.

POUR M. CYRILLE DESURMONT, si vous êtes du canton Sud.

Rendez-vous au scrutin avec calme et dignité vous souvenant que la bravoure vraie n'est pas exaltée.

Si vous ne voulez pas être examinés et, autour de vous, il n'est pas seulement de nos nôtres; qui se refuse à prendre part à la lutte; quel'un de nos nôtres, qui se refuse à prendre part à la lutte; quelque indécis à délaier et à déterminer.

Si les lieutenants de nos chefs vous charment, si vous ne voulez pas de la franchise des candidats et de l'adversaire.

Dédaignez les éphémères des adversaires et la folle rage des grossiers personnages que nos ennemis ne manqueraient pas de lancer autour des bureaux de vote pour influencer les bons citoyens.

Votez donc, nobles et grands.

Certes, vous n'êtes qu'une aile de l'armée républicaine.

Au centre, il y a des modérés.

A gauche, il y a des électeurs aux nuances plus prononcées.

Mais tous, tant qu'ils sont, les amis de M. Léon Monnier et de Cyrille Desurmont veulent la liberté pour nous, comme pour eux comme aussi pour nos adversaires.

C'est là, ne l'oubliez pas, le point de contact que nous avons avec eux.

Il faut que, par notre discipline, notre dévouement, nous leur montrions que les élections sont une affaire de conscience, de franchise desquels tous sont obligés de rendre hommage.

Eh maintenant, sans précipitation, sans exaltation, avec sang-froid et énergie, en avant !

Pour Cyrille Desurmont
Pour Léon Monnier
Pour la République de tous les Français
Pour la liberté

PAS DE CONFUSIONS
Doivent voter **POUR M. LÉON MONNIER** nos amis dont les cartes d'électeurs portent indication des bureaux suivants : Ecole rue de Calvaire, Bureau de la paroisse de Saint-Christophe, Ecole de la Croix-Rouge, Palais de Justice et Neuville.

Doivent voter **POUR M. CYRILLE DESURMONT** ceux dont les cartes d'électeurs portent indication des bureaux suivants : Ecole rue de Calvaire, Bureau de la paroisse de Saint-Christophe, Ecole de la Croix-Rouge, Palais de Justice et Neuville.

Les contradictions de M. Vincent
Nous avons reçu la lettre suivante :

Tourcoing, 27 juillet 1901

Monsieur le Rédacteur :

Permettez-moi de vous faire part en deux mots de l'impression que m'a causée la lecture des professions de foi des deux candidats du canton Sud de Tourcoing au Conseil d'arrondissement.

Dans la profession de foi de M. Vincent, je trouve une incohérence évidente et de principes que je résumerai en deux mots de bon sens et de bon droit.

« Au début de sa carrière électorale M. Vincent dit que l'Etat fait des promesses qu'il ne tient pas, et qu'il faut empêcher que l'Etat ne fasse plus de promesses qu'il ne peut tenir. »

Comment allier ces deux idées là et ensuite la société religieuse il en fait il s'agit de l'Etat qui ne fait rien.

M. Vincent dit qu'il désire des mesures assurant la liberté et la sincérité du vote, et au bas de sa deuxième de lui cotrait il ne fait que répéter ce qu'il a dit au début de sa profession de foi.

Tout cela pour faire rejeter M. Vincent par ses électeurs.

Cyrille Desurmont.

M. Vincent dit qu'il désire des